

Conditions d'admission

- Être retraité.
- Être Autonome.
- Demeurer en priorité dans les communes du Canton de Moûtiers Tarentaise.
- Avoir été inscrit sur liste d'attente par la Commission d'usagers.

Le dossier d'admission

- Copie du livret de famille
- Copie recto-verso de la carte d'identité
- Attestation de la sécurité sociale (CPAM, MSA...).
- Attestation mutuelle
- Copie du dernier avis d'imposition
- Copie des déclarations des caisses de retraites
- Attestation de la CAF ou MSA pour APL
- RIB (IBAN)
- Copie dernière ordonnance du médecin
- Coordonnées du médecin traitant
- Attestation d'assurance (responsabilité civile habitation)

Le dossier est à retirer au secrétariat de la Résidence « Notre Foyer ».

Accueil téléphonique

de 9 h 00 à 12 h 00

La direction reçoit sur rendez-vous

Liste des 14 communes du Canton de Moûtiers

Aigueblanche
Bonneval-Tarentaise
Feissons-sur-Isère
Hautecour
La Léchère
Les Belleville
Le Bois
Les Avanchers-Valmorel
Moûtiers
Notre-Dame du Pré
Saint-Jean de Belleville
Saint-Marcel
Saint-Oyen
Salins-Fontaine



Vos interlocuteurs

Mireille PERNET

Adjointe au responsable des Etablissements
mireille.pernet@cias-sierss.fr

Mireille BESSON-GONTHIER

Assistante administrative
nf@cias-sierss.fr

Animatrices

animation.nf@cias-sierss.fr

Gardiennes

gardiennage.nf@cias-sierss.fr



du Canton de Moûtiers

au service de l'action sociale

RESIDENCE AUTONOMIE NOTRE FOYER



422 avenue du Château
73600 SALINS-FONTAINE

Contactez nous au :

 **04 79 24 22 96**
nf@cias-sierss.fr

L'Etablissement

La résidence autonomie « Notre Foyer » est gérée par le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) du Canton de Moûtiers Tarentaise, elle a ouvert ses portes en 1971.

Située sur le plateau de Melphe dans la commune de Salins-Fontaine (à 2 kilomètres de la ville de Moûtiers), la Résidence est entourée d'un parc calme et arboré.

Elle comprend 60 appartements, dont 10 pouvant recevoir des couples ou proches parents.

Les logements sont répartis sur trois niveaux accessibles par un ascenseur et bénéficient d'un balcon ou d'un jardinet.

Ils peuvent être loués meublés et disposent :

- D'une cuisine équipée ;
- D'un cabinet de toilette ;
- D'une prise téléphonique ;
- D'une antenne TV (collective) ;
- D'un dispositif de signalement 24h/24.

La résidence propose également un accueil temporaire pour :

- Faire face à une absence ponctuelle des proches (vacances, hospitalisation, etc.) ;
- Permettre à l'entourage de se reposer ;
- Passer un peu de temps en collectivité ;
- Effectuer une période de test afin d'être sûr qu'il s'agit du bon moment pour emménager.

Les prestations

Le restaurant est ouvert du lundi au samedi (uniquement le midi) :

- Les menus sont affichés chaque semaine ;
- La cuisine traditionnelle est réalisée à l'EHPAD d'Aigueblanche puis livrée en liaison chaude ;
- Le potage et le pain sont distribués pour le soir ;
- Les cafés et autres boissons sont proposés dans le grand salon dans une ambiance conviviale ;
- Les résidents peuvent inviter leur famille et amis.

Le restaurant est également ouvert le midi aux personnes âgées qui vivent à leur domicile et qui souhaitent venir déjeuner le midi pour favoriser le lien social et rompre avec la solitude.

Les résidents peuvent bénéficier du portage de repas à domicile pour le dimanche et jours fériés.

La Lingerie est ouverte du lundi au vendredi :

- Le linge personnel, le linge plat (draps...) sont entretenus par l'Etablissement. (cette prestation est comprise dans la redevance) ;
- Le linge doit être préalablement marqué (nom et prénom tissés).

La sécurité :

- Les accès sont sécurisés de 20h30 à 6h15 ;
- Une gardienne est présente chaque nuit et le week-end ;
- Une téléassistance répond aux appels 24h/24 ;
- Une boîte à lettres personnelle est mise à disposition.

Il convient de prévenir la direction en cas d'absence prolongée.

L'animation et les loisirs :

La prévention de la perte d'autonomie est au cœur de nos actions.

Nos objectifs :

- Maintenir les échanges intergénérationnels ;
- Vous permettre de rester actif et autonome ;
- Favoriser les liens sociaux.

L'équipe d'animation vous propose :

- Un programme d'activité : des ateliers, de la gymnastique douce, des séances informatiques et web, jeux de société, jardinage, jeux de mémoire, travaux manuels ;
- Un programme d'évènements : anniversaires, porte ouverte, semaine du goût, semaine bleue, rencontre inter établissements, thé dansant, repas des aînés, cadeaux de Noël, repas festifs, sorties.

Le Conseil de la Vie Sociale : est constitué de représentants des familles, des résidents, du personnel avec la participation du Président du CIAS, du DGS du CIAS et de la Directrice du Foyer.

- L'objectif est d'échanger sur le fonctionnement de la résidence, le projet d'établissement et les tarifs .
- Ce dernier se réunit une fois par trimestre.